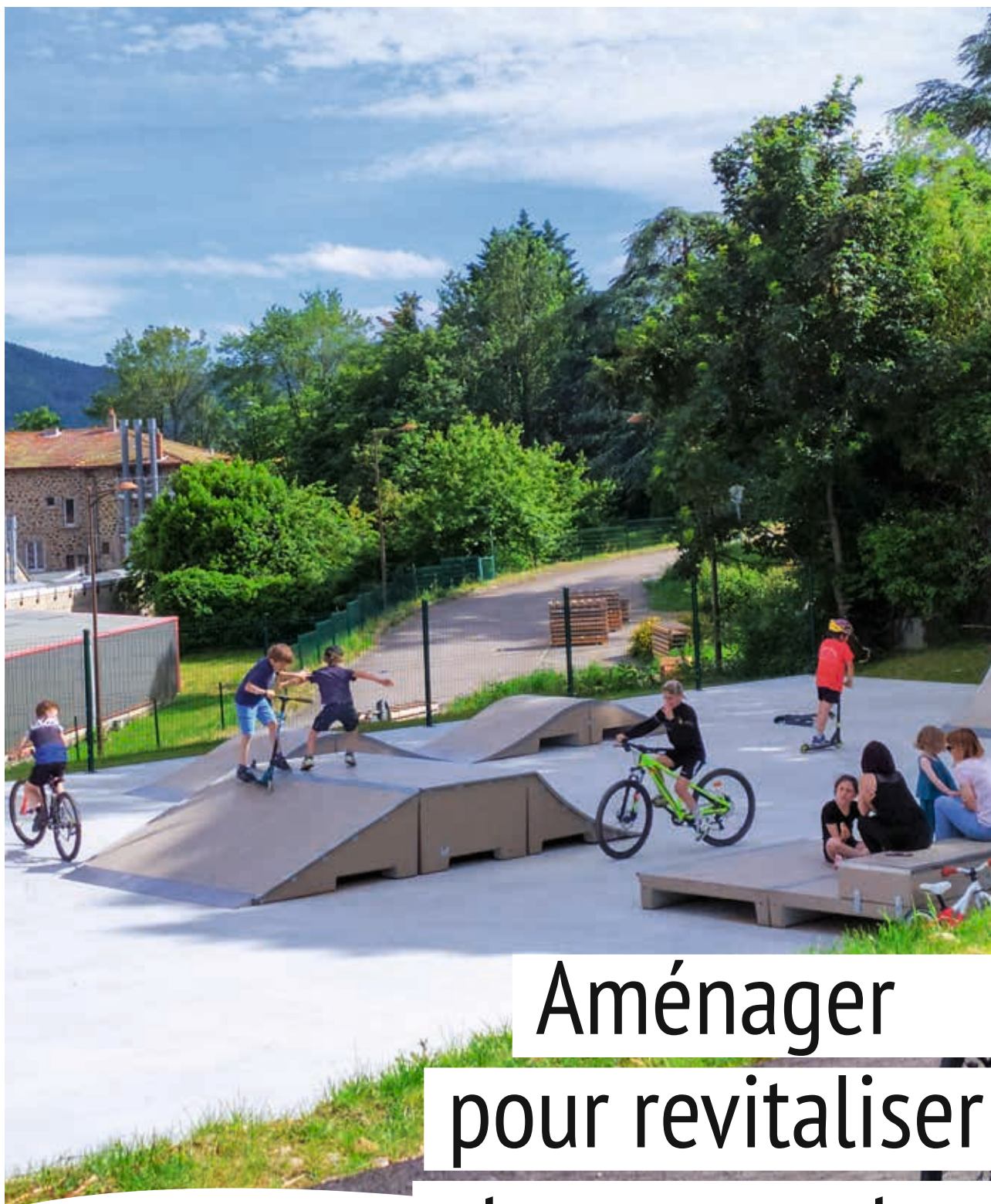


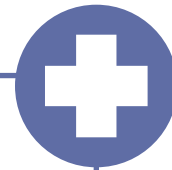
Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN – N° 10 – JUILLET 2024



Aménager
pour revitaliser
et se rencontrer



Hôpital
BIENVENUE AU DOCTEUR
IRÈNE NIVOARIVONY !

Chargée du secteur sanitaire de notre hôpital, elle a pris ses fonctions lundi 1^{er} juillet et sera secondée cet été par d'autres médecins engagés. Un grand merci à eux et à tout le personnel de l'hôpital pour leur patience et leur mobilisation.

La direction de l'hôpital reste active dans la recherche du recrutement pérenne d'un deuxième médecin, binôme essentiel pour un fonctionnement optimal et à long terme. Une recherche à partager autour de nous !



Yann Eyssautier
Maire de Saint-Félicien

ÉDITO



Nous sommes tous secoués par les situations difficiles de deux établissements et premiers employeurs de notre commune : l'hôpital et la SAMOV. Ces deux sujets sont notre priorité.

Un deuxième médecin est toujours activement recherché pour assurer la pérennité du fonctionnement de notre hôpital de proximité. L'usine SAMOV a annoncé l'arrêt de son activité, et j'ai une pensée particulière pour les salariés et leurs familles confrontés à la brutale perspective de perdre leur travail situé, pour beaucoup, à proximité de chez eux. Tout est mis en œuvre pour retrouver une activité dans ces bâtiments et ainsi sauver le plus d'emplois possible.

Dans ces deux cas complexes, nous travaillons étroitement avec les directions des établissements, la Préfecture et tous les acteurs du territoire (député, sénateurs, Région, Département, Arche Agglo et les communes voisines) pour augmenter les chances de réussite.

Services publics et emplois sont essentiels pour le dynamisme et le développement de notre territoire rural.

Nous avons favorisé l'installation de la Maison France services pour rapprocher les services publics. Nous avons facilité l'arrivée et le fonctionnement de la nouvelle caserne des pompiers en lui aménageant un accès indispensable. Nous avons refusé que les services de La Poste soient réduits et portés par le secrétariat de la mairie. Maintenir le bureau de poste et son centre de tri à Saint-Félicien est, pour nous, une priorité afin de favoriser la proximité des services publics.

Au fil de ces pages, vous pourrez constater que la municipalité a entrepris de nombreux aménagements qui améliorent la qualité de vie et créent du lien.

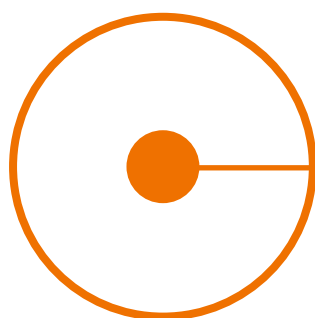
Très bel été à toutes et à tous.

« Services publics et emplois sont essentiels pour le dynamisme et le développement de notre territoire rural. »

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

Durant ces quatre années de mandat, nous avons développé une politique ambitieuse d'investissements, favorisé la préservation et l'embellissement de notre patrimoine bâti et environnemental tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Découvrez les points clés des prévisions budgétaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT [Dépenses courantes]



1 626 250 €
TOTAL

DONT CHARGES
DE PERSONNEL
419 400 €

Peu de changement dans ces dépenses

Les charges de personnel sont en légère hausse car, cette année, tous les salariés de la commune bénéficient de la mise en place du « Rifseep », régime indemnitaire de référence dans la fonction publique d'État et territoriale.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL
3 059 285 €

De nombreux projets ont été initiés au service des habitants. Parmi eux, l'espace de loisirs, l'aménagement de la salle des aînés, l'accessibilité à la mairie et à la salle des aînés, et la transformation de la chapelle en salle de spectacles et d'expositions.

► Espace loisirs (comprenant un city-stade et un skate-park)

COÛT DÉFINITIF  **182 258 €**

SUBVENTIONS  **139 541 €**

RESTE À LA CHARGE
DE LA COMMUNE  **42 717 €**

➤ Aménagement salle des aînés et accessibilité mairie

COÛT DÉFINITIF  118 511 €

SUBVENTIONS ESTIMÉES  91 152 €

RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE  27 359 €

➤ Transformation de la chapelle en salle de spectacles et d'expositions

COÛT ESTIMATIF : 1 200 974 € HT

SUBVENTIONS
775 449 €

RESTE À CHARGE
425 525 €

Pour l'instant le reste à charge de la commune s'élève à 425 525 €.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles subventions afin de minorer le coût de cet investissement. Un emprunt sera nécessaire pour financer ce projet, son montant sera déterminé avec

précision dès lors que le marché public sera conclu. La commune n'a pas fait de nouveaux emprunts depuis 2013, sa capacité de désendettement est très bonne, elle se situe à 4,7 ans alors que pour la moyenne des communes de 500 à 2000 habitants elle est de 5,8 ans.



Depuis 2020, des réalisations et acquisitions importantes

- Acquisition du couvent : 100 000 €
- Réalisation du city-park : 182 258 €
- Fin des travaux de la grande rue : 142 900 €
- Acquisition ancien garage Sapet, local technique : 150 000 €
- Acquisition des parcelles pour l'espace de loisirs et la Maison de santé : 142 890 €
- Acquisition du terrain De L'Hermuzière : 255 000 € (payable en 3 ans : 85 000 €/an)



Investissements ciblés dans les prévisions budgétaires de l'année 2024

- Achat de tentes lodges pour le camping : 31 000 €
- Remise en état de la piscine municipale : 15 000 €
- Rénovation ou reconstruction des WC de la place Chantaroux : 30 000 € (prix à affiner en fonction du type de travaux)
- Aménagement du quartier Sardier : 30 000 €
- Toiture de la mairie : 35 000 €
- Programme de voirie : 100 000 €

Nous sommes dans l'obligation d'inscrire au budget ce que nous prévoyons comme dépenses, mais non dans l'obligation de réaliser l'ensemble des travaux, ce qui peut permettre d'étaler les dépenses.

AMÉNAGEMENTS



Espace loisirs : un terrain multisport et un espace de glisse



Accessibilité de la salle des aînés et de la mairie

Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble

De nombreux aménagements ont été réalisés, d'autres sont à venir car l'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre-ensemble et garantir la qualité de vie afin que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé.

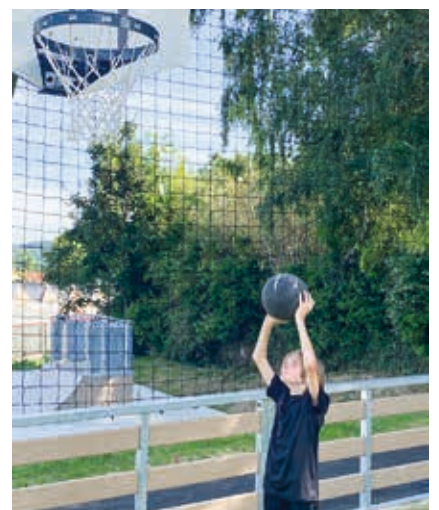
Une quinzaine de jeunes ont participé à la réflexion sur ce projet, convaincus de l'importance d'un point de rencontre pour favoriser la création de liens.

ESPACE LOISIRS

UN LIEU POLYVALENT BIEN INVESTI PAR TOUS

Accessible depuis avril dernier, l'espace loisirs est déjà très investi par les habitants, toutes générations confondues. Composé d'un terrain multisport et d'un espace de glisse, on y croise des ballons de basket et de football, des rollers, trottinettes, planches à roulette, vélos... et même des jeux comme « Chat perché » !

L'espace loisirs est également fréquenté par les écoles. Les activités volley et badminton seront possibles avec un filet mis à disposition



des écoles et du centre de loisirs. Cet aménagement a été subventionné par l'Agence nationale du sport et l'État.

SALLE DES AÎNÉS ET ACCÈS MAIRIE

AMÉLIORÉS ET ACCESSIBLES À TOUS

L'aménagement de la salle des aînés, bientôt dénommée salle Rochefort, se poursuit avec la pose de la nouvelle cuisine.

Les travaux de menuiserie, isolation thermique et acoustique, peinture, sol et sanitaires sont terminés. La suppression de la cloison d'entrée a permis d'agrandir la salle. De nouvelles tables et chaises y seront installées.



La salle des aînés tout juste terminée



Rampe d'accès mairie et salle des aînés

L'accès pour tous à la salle des aînés et à la mairie est désormais rendu possible par la création d'une rampe et de nouvelles marches en pierre, fleuries de chaque côté. Une nouvelle place de stationnement pour personne à mobilité réduite, devant La Poste, a également été créée.

Ces aménagements sont subventionnés par l'État, le Département et la Région.

- 30 familles peuvent utiliser les composteurs**
- 2 terrains de jeux dans l'espace loisirs**
- 2 kinésithérapeutes et 1 orthophoniste recherchés**
- 1 000 m² pour le tiers-lieu**
- 3 tentes lodges au camping**

MAISON DE SANTÉ

LE PROJET SE CONCRÉTISE

L'avant-projet définitif (APD) de la Maison de santé est validé par le maître d'ouvrage Ardèche Habitat, et la demande du permis de construire va être déposée en début d'été.

Le bâtiment sera composé de deux niveaux, reliés par un ascenseur. À proximité, la cour supérieure de l'école publique sera agrandie et végétalisée.

Nous sommes à la recherche de 2 kinésithérapeutes et d'1 orthophoniste.

GESTION DES DÉCHETS

DES COMPOSTEURS À VOTRE DISPOSITION

Situé placette du Ruisseau, le site de compostage, installé par Arche Agglo, peut accueillir les déchets compostables d'une trentaine de familles. Deux référents citoyens s'assureront de son bon usage. Les déchets compostables peuvent représenter plus de 40 % du poids de nos poubelles; composter est une véritable économie pour la collectivité! Les biodéchets valorisés enrichissent la terre de nos jardins. Trois bacs sont



Inauguration du site de compostage collectif, le 6 mai



mis en place : un pour les déchets, un qui stocke le broyat que l'on ajoute après chaque apport et un dans lequel se fera la maturation. Des seaux sont proposés : vous pouvez vous adresser en mairie. Le site de compostage collectif du centre bourg a été inauguré le 6 mai, en présence des services d'Arche Agglo. Un tableau explicatif a été installé pour connaître la marche à suivre.

En fonction des besoins un second site pourrait voir le jour du côté du parc de Clavières.



TIERS-LIEU

UN ESPACE PARTAGÉ ET COLLABORATIF

Un tiers-lieu est un espace ouvert où des personnes peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, participer à des activités, se rencontrer ou simplement échanger. Les tiers-lieux possèdent cinq caractéristiques :

- **Le développement des activités économiques** sur la base d'une entraide et d'une mutualisation. Divers acteurs locaux s'engagent dans des projets en mettant en commun des équipements, des moyens, des compétences.
- **La création et l'expérimentation** Des projets « hors cadre » peuvent être évolutifs et adaptables.
- **Le croisement d'activités** (économiques, sociales, culturelles...)
- **La coopération et la libre contribution**

Les usagers sont impliqués dans le projet, ils le construisent et le font évoluer au fil du temps.

- **L'ouverture et la convivialité** L'accueil est privilégié et les rencontres facilitées.

À Saint-Félicien, l'ancien couvent offre un fabuleux espace dans lequel ce genre d'activités va pouvoir s'épanouir. Suite à un appel à projet, l'association La Daronne a investi une zone d'environ 1 000 m² sur les 4 000 existants, pour développer différentes acti-

tivités (cotravail, atelier de photos, salle de motricité, espace créatif partagé, salle associative...).

Le conseil municipal a voté la mise à disposition des locaux pour une année, permettant ainsi d'expérimenter la viabilité économique d'un projet avant l'installation définitive.

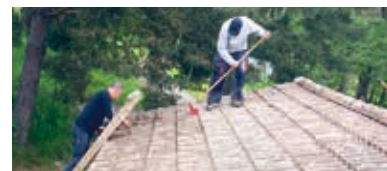
CAMPING LE PIERRAGEAIS

LE RENOUVEAU

Au printemps, des chantiers participatifs au camping ont permis un toilettage des espaces verts, un élagage des arbres pour des raisons de sécurité et un démoussage du toit du restaurant. Depuis, trois tentes lodges Trigano ont été installées dont une est financée par le gérant. La remise aux normes de la piscine a été effectuée. Nous retrouvons la prairie en bord de rivière, ouverte à tous, avec des nouvelles tables de pique-nique. La gestion du camping est confiée à Sylvain Georges sous délégation de service public.



Plantations au camping



Démoussage du toit du restaurant



Installation de tentes lodges



Pose de tables de pique-nique

SIGNALÉTIQUE

SANT FARCIÁN, L'IDENTITÉ OCCITANE



Une signalétique en occitan de Saint-Félicien va être installée aux entrées du village.

Notre patois, c'est de l'occitan (dialecte vivaro-alpin).

Chaque langue a sa graphie (sa façon d'écrire les sons). La graphie occitane apparaît aux environs du 10^e siècle. Modernisée et normalisée au 20^e, elle fixe la manière d'écrire la langue occitane sur l'ensemble des territoires parlant une des formes de cette langue. Aujourd'hui, cette graphie est utilisée par les écrivains occitans et pour l'enseignement de la langue à l'université, dans les lycées, les collèges, les écoles, les journaux, les cartes géographiques...

Ainsi, comme l'explique l'association Parlarem en Vivarais, « *Saint-Félicien s'écrit Sant Farcián et se prononce [sanfarció]. Chez nous le "an" final se prononce souvent [o], comme par exemple : man [mo] (main), deman [demo] (demain)* ».

4

nouvelles installations

THÉRAPIE PSYCHOCORPORELLE [1]

Virginie Petratos

Elle pratique la thérapie psychocorporelle pour adultes et enfants. Et si vous pouviez transformer tout ce qui vous gêne la vie? Virginie a la réponse pour apaiser, calmer, être libéré.

35 grande rue – 07 83 01 66 76



[1]

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉLOS [2]

Miguel Chermeux

Coureur cycliste amateur, Miguel entretient et répare des vélos. Il vient du Nord de la France et a travaillé pour la grande marque de vélo, Giant. Pendant l'Ardéchoise, il a assuré l'assistance pour les équipes du challenge Europe.

Place Chantaroux – 07 67 10 05 83



[2]

THÉRAPIE PSYCHOCORPORELLE [3]

Bernard Cosyns

Thérapeute psychocorporel, Bernard pratique les massages biodynamiques. Créée dans les années 1950, la psychologie biodynamique est un croisement entre la psychologie et la physiothérapie. Ces massages permettent de soutenir l'organisme.

1 rue Madame de Dienne – 06 79 21 46 83



[3]

ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP [4]

Carole Delhaume

Salariée de l'ADAPEI à Roiffieux, elle accompagne des adultes et des enfants en situation de handicap. Carole exerce aussi en libéral, auprès des familles, pour accompagner, individuellement et à la demande, des personnes en situation de handicap.

06 61 67 43 11



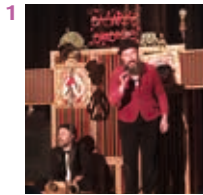
[4]

ERRATUMS

Expression (s) n° 9, octobre 2023 – Nouvelles installations

– Le bon numéro de téléphone de **Dorian Boisset**, autoentrepreneur en pâtisserie est **06 44 27 01 88**

– La structure d'accompagnement **Bébé Mère'Veille** pour futures et jeunes mamans, créée par Caroline Bonnet, n'est pas une association mais une **autoentreprise** : 06 81 59 36 44



CULTURE

Cabaret Bamboche (1)

Le 21 mars, la compagnie La Remueuse, de Cheminas, proposait *Cabaret Bamboche* aux enfants des deux écoles. Les marionnettes de Pierre et Alexandre ont captivé les petits spectateurs. Tour à tour ils ont découvert le roi de la cabriole, les jumeaux et leurs fléchettes, la douceur des ombres de Tata Olga... Un vrai cabaret dans un espace réduit. Un goûter, offert par les commerçants, clôturait la séance.

JOURNÉES

DU PATRIMOINE

Balade en patrimoine (2)

Pour les journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre, une balade est proposée au Pays de Saint-Félicien. Vous pourrez découvrir dans chaque village, un ou plusieurs lieux patrimoniaux valorisés par une exposition artistique. Un flyer sera diffusé pour plus d'informations.

SPORT NATURE

Recherche référents sentiers

Arche Agglo recherche des référents pour les sentiers sport nature. L'offiche du tourisme Ardèche Hermitage travaille sur la diversification des activités pleine nature, notamment autour du trail, de la marche nordique et du gravel (forme de vélo hybride). Un appel aux référents est lancé pour aider dans le suivi des itinéraires (balisage, contrôles en cas de soucis...).

Si vous êtes intéressés : sentiers@archeagglo.fr

AMÉNAGEMENT

Chauffage de l'église (3)

Le nouveau système de chauffage de l'église a été installé à l'automne 2023. La Paroisse Saint-François-Régis a recueilli 6415 € de dons et le Département de l'Ardèche a accordé à la Commune une subvention de 7211 €. Le reste à charge de 4402 € HT est partagé à hauteur égale entre la Commune, la Paroisse et l'Évêché. La municipalité est heureuse de ce partenariat réussi.

**VILLAGE D'AVENIR
Saint-Félicien est retenu**

SUITE À UN APPEL À CANDIDATURE, LA COMMUNE DE SAINT-FÉLICIEN A ÉTÉ RETENUE POUR BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF VILLAGE D'AVENIR MIS EN PLACE PAR L'ÉTAT POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RURALES. UN CHEF DE PROJET ACCOMPAGNE D'ORES ET DÉJÀ DEUX PROJETS DE NOTRE COMMUNE : L'INSTALLATION D'UN TIERS-LIEU ET LA CRÉATION D'UNE MAISON DU CAILLÉ DOUX DE SAINT-FÉLICIEN.

RISQUES MAJEURS

Le DICRIM, plan de sauvegarde communal (4)

La réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour les communes exposées à au moins un risque majeur. Il informe la population de l'existence des risques ainsi que des mesures de prévention et de protection mises en place. Chaque citoyen est responsable de sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures prises par la commune.

SANTÉ

8 défibrillateurs recensés (5)

Dans notre bassin de vie, on dénombre huit défibrillateurs semi-automatiques (DSA), accessibles jour et nuit pour sauver des vies suite à un arrêt cardiaque : sur le mur des mairies de Arlebosc, Bozas, Colombier-le-Vieux, Saint-Félicien, Saint-Victor et Vaudevant ; sur le mur de La Poste à Pailharès et sur celui de la salle des fêtes de Saint-Victor. Deux autres défibrillateurs se trouvent dans le gymnase et à la MARPA de Saint-Félicien.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE QUARTIER DU SARDIER



Des logements locatifs de qualité seront prochainement construits dans un environnement agréable et proche du centre-bourg.

Le bailleur social ADIS, en lien avec la commune de Saint-Félicien, conduit un projet de démolition de l'immeuble le Sardier et de démontage de l'ancienne caserne des pompiers



Vue aérienne du périmètre Sardier

pour reconstruire des logements locatifs.

Les engins de chantier devraient entrer en action fin 2024, début 2025.

Ce projet vise à pourvoir le secteur d'habitations de qualité permettant à tous de se loger dignement. À ce jour, ADIS devrait bâtir environ neuf villas locatives, du T2 au T4.

Cette opération sera l'occasion de repenser l'ensemble de ce quartier, d'apporter de la verdure et de revoir le dispositif de circulation en tenant compte des besoins des différents acteurs économiques. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Ardèche ainsi que la Direction départementale des territoires se sont d'ores et déjà attelés à cette tâche.



Vue rue Chabetout

Un projet structurant pour l'avenir et le développement de notre village incluant l'habitat, mais aussi la mobilité douce vers le centre bourg, le stationnement et le cheminement vers les écoles.



Les chemins de la mémoire

Le 30 avril, à l'occasion des 80 ans du débarquement des alliés pour la Libération de la France, 300 élèves des écoles publiques du secteur d'Annonay et Tournon se réunissaient à Saint-Félicien pour une cérémonie aux monuments aux morts. Ce dispositif, *Les chemins de la mémoire*, a été organisé par la FOL (Fédération des œuvres laïques).



Nettoyage de printemps

Cette année, il a été organisé par les chasseurs avec le soutien de la mairie. La récolte a encore été fructueuse. Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont participé.



Commémoration du 8 mai

Les enfants de l'école catholique Marie-Banc ont lu des textes retraçant l'histoire de cette période douloureuse, rendant ainsi hommage à tous les soldats combattants.



Otilie B en concert

Le 11 mai, la municipalité accueillait le concert d'Otilie B, proposé par Arche Agglo. Cette chanteuse, auteure-compositrice et musicienne a su entraîner le public dans son univers particulier. Une magnifique soirée appréciée à l'unanimité!



Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers

Au cours de l'inauguration, le 15 mars, les personnalités présentes ont pu apprécier la qualité de cet équipement et remercier les sapeurs-pompiers pour leur engagement personnel. La commune de Saint-Félicien a participé à hauteur de 10 000 € à l'installation exemplaire de cuves de récupération d'eau pluviales. Elle a également aménagé l'accès au site.



Repas des aînés

Le 8 décembre, les aînés se retrouvaient autour d'un repas préparé par le Saint-Vic' et accompagné en chansons par André Labbé et son accordéon.



Le city-park a été inauguré le 21 juin

La cérémonie s'est déroulée en présence de Laetitia Bourgeat, conseillère départementale, Delphine Comte, vice-présidente Arche Agglo, chargée de la jeunesse et du sport, ainsi que M^r Nysiak, maître d'œuvre de l'entreprise DMN. Deux enfants ont coupé le ruban tricolore afin de célébrer l'ouverture du lieu.



Élus et cyclistes trinquent à l'Ardéchoise

Mercredi 12 Juin, la municipalité était présente pour offrir un verre aux coureurs de retour de l'Ardèche verte. Un moment convivial partagé avec les cyclistes.



Expressions municipales

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le patrimoine, un bien collectif

Le patrimoine de notre village est un bien collectif. Il représente le cadre de vie commun construit au cours des siècles et un héritage à transmettre, pour en faire le socle et le terreau des cultures vivantes de chaque génération.

Le patrimoine n'est donc pas une contrainte ou une charge, mais une richesse et une chance.

Sa restauration et sa valorisation participent pleinement au développement de notre commune, dynamisant le centre-bourg et favorisant le développement de l'économie locale.

Le patrimoine ne constitue pas seulement un coût : en lui donnant une seconde vie, c'est aussi un investissement dans l'avenir. Il est plus coûteux de le laisser à l'abandon, et nous pouvons malheureusement le constater à Clavières, en friche depuis des années.

C'est pourquoi la restauration et la valorisation du patrimoine constituent un enjeu majeur.

C'est ce que nous mettons en place en restaurant la chapelle du couvent, la transformant en salle de spectacles et d'expositions. C'est également le cas avec le tiers-lieu qui s'installe au couvent, et l'ancienne ferme qui reprend des couleurs grâce à l'implantation de la brasserie Longue Vie.

Enfin, un projet de médiathèque est en cours d'élaboration avec Arche Agglo dans ce si beau bâtiment de Clavières à qui il faudra rendre ses lettres de noblesse.

Restaurer et préserver notre patrimoine est une nouvelle manière de raconter notre territoire à travers son histoire, de le rendre vivant et à la portée de tous.

OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non transmis
par le groupe



DÉCÈS > NAISSANCES > MARIAGES

DU 9 OCTOBRE 2023 AU 2 JUIN 2024

>>> DÉCÈS

- **Pierrette Valette**, épouse Tracol, 9 octobre 2023
- **Colette Bouillot**, épouse Torresin, 15 octobre 2023
- **Victoria Dumont**, épouse Sapet, 30 novembre 2023
- **André Talas**, 12 décembre 2023
- **Denis Guilhot**, 15 décembre 2023
- **André Duclos**, 27 décembre 2023
- **René Péalat**, 30 décembre 2023
- **Élise Eldin**, épouse Raillon, 31 décembre 2023
- **Lucien Cazelle**, 1^{er} janvier 2024
- **Gérard Mistler**, 27 janvier 2024
- **Marie Bergeron**, épouse Mercier, 31 janvier 2024
- **Marguerite Montagnon**, épouse Chaix, 4 février 2024
- **Jacques Fouard**, 5 février 2024
- **Marie Bayle**, épouse Jolivet, 7 février 2024
- **Monique Bourdon**, épouse Minodier, 16 février 2024
- **Marie Guironnet**, épouse Gay, 21 février 2024

- **Bernadette Munier**, épouse Bard, 1^{er} mars 2024
- **Lucienne Andoche**, épouse Forot, 7 mars 2024
- **Paule Montésinos**, épouse Cazelle, 14 avril 2024
- **Marie Hervier**, épouse Vigier, 16 avril 2024
- **Jeanne Boisset**, épouse Colange, 30 avril 2024
- **Yvette Balay**, épouse Bergeron, 4 mai 2024
- **Marie Fombonne**, épouse Loffi, 7 mai 2024
- **Renée Faugeron**, épouse Dussert, 9 mai 2024
- **Yvonne Olagnon**, épouse Collange, 14 mai 2024
- **Abderrahim Msahel**, 19 mai 2024
- **Paul Barruyer**, 22 mai 2024
- **Marcel Xavier**, 31 mai 2024
- **Simone Peyrard**, épouse Laquet, 2 juin 2024

>>> MARIAGE

- **Frédéric Chabannes et Lydie Misery**, 14 octobre 2023



Mémo pratique

MAIRIE

Tél : 04 75 06 16 70
Fax : 04 75 06 16 71
mairie@saint-felicien.fr
www.saint-felicien.fr

Ouverture du secrétariat : lundi au vendredi, 10h-12h30

Rendez-vous avec le maire et les adjoints : demande par mail, par téléphone ou en mairie

ARCHE AGGLO

Arche Agglo – site du Pays de Saint-Félicien : 04 75 06 07 27
www.archeagglo.fr

Centre Multimédia + télé-centre
04 75 06 90 82

Maison France services (MFS)
14 place de l'église
lundi 13h15-16h45, mardi 8h30-12h et 13h15-16h45, mercredi 13h30-16h45, jeudi 8h30-12h, vendredi 8h30-12h et 13h15-16h30

Office de tourisme Ardèche Hermitage
Place de l'Hôtel de ville
Tél/Fax : 04 75 06 06 12
www.ardeche-guide.com

– *Juillet-août* : lundi au dimanche matin : 9h30-12h30 et 13h30-18h
– *Avril à juin, et septembre* : mardi au samedi midi : 9h30-12h et 14h-18h
– *Octobre* : mardi au vendredi matin : 9h30-12h et 14h-17h30

DÉPARTEMENT

Député-e : En cours d'élection
Conseillère départementale
Laëtitia Bourjat : 1^{er} samedi de chaque mois, 10h-12h, siège de l'antenne de Saint-Félicien d'Arche Agglo, 06 99 23 37 35

PROFESSIONNELS SANTÉ

Docteurs
– Claire Fuselier, Guillaume Claude, Élodie Lagarde Parodi, Thomas Lara : 04 75 06 80 50
– Philippe Girard : 04 75 06 01 33

Soins infirmiers
– Cécile Chamblas, Lise Chapon, Méryl Vabre, Mariette Girard
04 75 06 06 01
– Virginie Fraisse, Claire Vallée
06 06 82 70 31

Pharmacie : 04 75 06 00 23

Kinésithérapeute
Éric Allombert : 06 22 19 95 15

Sages-femmes
– Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57
– Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

Dentiste
Vincent Barboteau : 04 75 06 13 13

Ostéopathe
Céline Fabre : 06 85 15 34 30

Microkinésithérapeute
Julien Klein : 06 67 66 77 95

Médecine chinoise
Patricia Flugi : 06 28 82 71 23

Psychopraticienne
Art-thérapie – EFT clinique – hypnose symbolique
Virginie Petratos : 07 83 01 66 76

Thérapeute psychocorporel
Bernard Cosyns : 06 79 21 46 83

Accompagnement éducatif et social (adultes et enfants en situation de handicap)
Carole Delhaume : 06 61 67 43 11

Taxi-Ambulance
Junique : 04 75 06 05 71

SSIAD-ASA (soins à domicile)
04 75 30 28 77
ou 04 75 06 12 46

Cabinet vétérinaire des Monts du Vivarais : 04 75 06 03 40

FAMILLES

Crèche La courte échelle
04 75 08 31 28

RPE (Relais Petite enfance)
07 71 91 57 18

MARPA La Vivance : 04 75 06 12 76

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Assistante sociale : M^e Ripert, le jeudi, 1^{er} étage mairie, sur rendez-vous pris au CMS de Tournon au 04 75 07 07 10

ADMR (aide à domicile)
04 75 06 61 30 ou 04 75 06 70 49

Accompagnement des futures mamans et mamans isolées : Bébé Mère'Veille
Caroline Bonnet : 06 81 59 36 44

Accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants

– Kanlarella : 07 55 56 01 30
– Escale Répit : 04 26 78 39 28
06 60 87 74 11

Association santé autonomie (ASA)
04 75 06 79 13

Centre d'informations Droits des femmes et des familles (CIDFF)
04 75 67 62 39 ou 04 75 93 31 70

Secours populaire
06 07 34 44 23

MARCHÉS

Vendredi matin
Dimanche matin
producteurs locaux

URGENCES

Pompiers : 18
Gendarmerie : 04 75 06 00 44
Police : 17
Violences faites aux femmes
CIDFF au 04 75 93 31 70
SAMU : 15
Enfance en danger : 119

DIVERS

EDF : 0810 333 321
La Poste : 04 75 06 01 57
Maison Paroissiale – Quintenas
04 75 34 40 91

Services funéraires
Pompes Funèbres du plateau
Reynaud : 04 75 06 04 13
Xavier : 04 75 06 87 96
Gérard Couix, Colombier-le-Vieux
04 75 06 75 94

Correspondants presse
Hebdo de l'Ardèche
frederic.coutisson@sogemedia-est.fr

Réveil du Vivarais
michel.chatelas@gmail.com

Le Dauphiné Libéré
caussequerfrancois31@gmail.com

Le Journal Tain Tournon (JTT)
guislain.bernard@gmail.com